

RCS : BAYONNE  
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599  
Numéro SIREN : 425 104 742  
Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 7295

20 OCT. 2020

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

---

---

<b>BILAN 31.12.2019</b>
-----------------------------

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Christophe ACKER**





Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>42510474200019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 31/12/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	579 284
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	579 284	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	3 764 163
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	70 603
		Autres créances (3)	BZ	CA	18 433 755
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... )	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	4 707 704	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	26 976 225	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		27 555 509
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 500 000 ..... )	DA			1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			648 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			8 088 888
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			5 559 314
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>				DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 090 765
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			1 793 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			257 881
	Dettes fiscales et sociales	DY			13 616
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			8 453 981	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>				EC	11 609 307
<b>TOTAL (V)</b>				ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>				EE	27 555 509
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			10 613 396	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	901 055	FH		FI	901 055	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	901 055	FK		FL	901 055	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	37 342	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	938 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	-2 284	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	2 284	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	780 265	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 074	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	789 339	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	149 059	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	6 583 280	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	1 011 214	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	718 670	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 952	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	728 622	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 621	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	21 621	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	707 000	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	6 428 124	

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 17 925
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 17 925
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 4
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 17 925
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 17 929
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI -4	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK 868 806	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 8 268 224	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 2 708 910	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 5 559 314	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2)	{	produits de locations immobilières
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *
			- Crédit-bail immobilier
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	
	(9)	Dont transfert de charges	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS )
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6
		dont cotisations facultatives Madelin	A7
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SORTIES TITRES		17 925	17 925
DIVERS		4	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
			Charges antérieures
			Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		SOFIMA				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		2		3				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPO RE L L E S	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M3 ]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN		LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U	579 609	8V		8W	17 600		
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV			
TOTAL IV		LQ	579 609	LR		LS	17 600			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	579 609	OH		OJ	17 600			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX		
CORPO RE L L E S	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IO		OX	17 925	OY	579 284	OZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV		I3		NJ	17 925	NK	579 284	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	17 925	OL	579 284	OM		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Exercice N clos le 31/12/2019

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SOFIMA

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <b>SOFIMA</b>										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *																							
<b>CADRE A</b>																																	
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																					
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN																								
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE		PF		PG		PH																								
Terrains			PI		PJ		PK		PL																								
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ																								
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU																								
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY																								
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC																								
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG																								
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK																								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO																								
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT																								
<b>TOTAL III</b>			QU		QV		QW		QX																								
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN		ØP		ØQ		ØR																								
<b>CADRE B</b>																																	
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																																	
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2">Immobilisations amortissables</td> <td colspan="6">DOTATIONS</td> <td colspan="4">REPRISES</td> <td rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</td> </tr> <tr> <td>Colonne 1 Différentiel de durée et autres</td> <td colspan="2">Colonne 2 Mode dégressif</td> <td colspan="2">Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel</td> <td>Colonne 4 Différentiel de durée et autres</td> <td colspan="2">Colonne 5 Mode dégressif</td> <td colspan="2">Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel</td> </tr> </table>												Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																								
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6																				
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1																				
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8																				
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5																				
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3																				
Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2																				
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9																				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6																				
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4																				
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2																				
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9																				
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8																				
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO																				
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV																				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ																							
<b>CADRE C</b>																																	
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>																																	
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8																				
Primes de remboursement des obligations									SP				SR																				

Désignation de l'entreprise		SOFIMA				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

Désignation de l' entreprise : <b>SOFIMA</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	70 603	70 603			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	42 493	42 493		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	234 345	234 345		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 156 917	18 156 917			
	Charges constatées d'avance	VS					
<b>TOTAUX</b>		VT	18 504 358	18 504 358	VU	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 090 765	94 854	391 000	604 911	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	257 881	257 881			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 767	11 767			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 849	1 849			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 793 064	1 793 064			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 453 981	8 453 981			
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	11 609 307	10 613 396	391 000	604 911	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	93 723	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

## SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19		NS	
COMMENTAIRES			NA

En Euro

### **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013. La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur les états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes 2019 de l'entité, la direction de cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

### **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 29 SEPTEMBRE 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 5.559.314,11 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

<b>-à la distribution de dividendes</b>	<b>4.500.000,00 €</b>
<b>-aux autres réserves</b>	<b>1.059.314,11 €</b>
	<b>-----</b>
	<b>5.559.314,11 €</b>

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

**Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**





**KPMG S.A.**  
51, avenue Simone Veil  
Zac Meridia  
CS 31043  
06205 Nice cedex  
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80  
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Sofima S.A.S.

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Sofima S.A.S.

3, Place Gambetta

06400 Cannes

*Ce rapport contient 35 pages*

Référence : PL - JCL

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
51, avenue Simone Veil  
Zac Meridia  
CS 31043  
06205 Nice cedex  
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80  
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Sofima S.A.S.**

Siège social : 3, Place Gambetta  
06400 Cannes  
Capital social : € 1 500 000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A la collectivité des associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofima S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

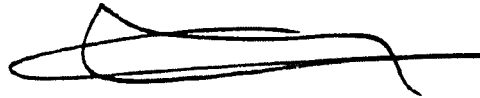
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 25 septembre 2020

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive name.

Philippe Levert

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

En Euro

	Valeurs au 31/12/19		% de l'actif	Valeurs au 31/12/18		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
<b>ACTIF</b>						
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	579 283,50		579 283,50	2,10	579 608,50	2,08
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>579 283,50</b>		<b>579 283,50</b>	<b>2,10</b>	<b>579 608,50</b>	<b>2,08</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				13,66		13,33
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	3 764 163,31		3 764 163,31		3 711 490,90	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				67,15		65,13
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	70 603,20		70 603,20		34 074,50	
Autres créances (3)	18 433 754,78		18 433 754,78		18 096 815,41	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 707 704,06		4 707 704,06	17,08	5 413 882,65	19,45
Charges constatées d'avance (3)						
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>26 976 225,35</b>		<b>26 976 225,35</b>	<b>97,90</b>	<b>27 256 263,46</b>	<b>97,92</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>27 555 508,85</b>		<b>27 555 508,85</b>	<b>100</b>	<b>27 835 871,96</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé :	1 500 000,00		1 500 000,00	5,39
Primes d'émission, de fusion, d'apport	648 000,00	2,35	648 000,00	2,33
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		29,90		26,07
Réserve légale	150 000,00		150 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 088 888,18		7 107 884,43	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 559 314,11	20,17	4 981 003,75	17,89
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>15 946 202,29</b>	<b>57,87</b>	<b>14 386 888,18</b>	<b>51,68</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 946 202,29</b>	<b>57,87</b>	<b>14 386 888,18</b>	<b>51,68</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 090 765,28	3,96	1 184 488,47	4,26
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 793 063,50	6,51	1 791 955,50	6,44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	257 880,58	0,94	290 569,65	1,04
Dettes fiscales et sociales	13 616,20	0,05	5 768,13	0,02
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	8 453 981,00	30,68	10 176 202,03	36,56
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 609 306,56</b>	<b>42,13</b>	<b>13 448 983,78</b>	<b>48,32</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>27 555 508,85</b>	<b>100</b>	<b>27 835 871,96</b>	<b>100</b>

*(1) Dont à plus d'un an*
*995 911,00*
*1 090 765,28*
*(1) Dont à moins d'un an*
*10 613 395,56*
*12 358 219,00*
*(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques*
*(3) Dont emprunts participatifs*

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	901 055	100	333 607	100	567 448	170
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>901 055</b>	<b>100</b>	<b>333 607</b>	<b>100</b>	<b>567 448</b>	<b>170</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	37 342	4	33 224	10	4 118	12
Autres produits	1				1	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>938 398</b>	<b>104</b>	<b>366 831</b>	<b>110</b>	<b>571 566</b>	<b>156</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	-2 284		3 315 613	994	-3 317 897	-100
Variation de stocks	2 284		-3 315 613	-994	3 317 897	100
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	780 265	87	695 053	208	85 211	12
Impôts, taxes et versements assimilés	9 074	1	3 912	1	5 162	132
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>789 339</b>	<b>88</b>	<b>698 965</b>	<b>210</b>	<b>90 373</b>	<b>13</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>149 059</b>	<b>17</b>	<b>-332 134</b>	<b>-100</b>	<b>481 193</b>	<b>145</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	6 583 280	731	7 370 479		-787 199	-11
Perte ou bénéfice transféré	1 011 214	112	816 269	245	194 946	24

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	718 670	80	362 980	109	355 690	98
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 952	1	27 945	8	-17 993	-64
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>728 622</b>	<b>81</b>	<b>390 925</b>	<b>117</b>	<b>337 697</b>	<b>86</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	21 621	2	6 032	2	15 589	258
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>21 621</b>	<b>2</b>	<b>6 032</b>	<b>2</b>	<b>15 589</b>	<b>258</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>707 000</b>	<b>78</b>	<b>384 893</b>	<b>115</b>	<b>322 107</b>	<b>84</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>6 428 124</b>	<b>713</b>	<b>6 606 969</b>		<b>-178 844</b>	<b>-3</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion			1 422		-1 422	-100
Sur opérations en capital	17 925	2	5 800	2	12 125	209
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>17 925</b>	<b>2</b>	<b>7 222</b>	<b>2</b>	<b>10 703</b>	<b>148</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	4		1		3	337
Sur opérations en capital	17 925	2	5 800	2	12 125	209
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 929</b>	<b>2</b>	<b>5 801</b>	<b>2</b>	<b>12 128</b>	<b>209</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4</b>		<b>1 421</b>		<b>-1 425</b>	<b>-100</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	868 806	96	1 627 386	488	-758 580	-47
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 268 224</b>	<b>918</b>	<b>8 135 457</b>		<b>132 767</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 708 910</b>	<b>301</b>	<b>3 154 454</b>	<b>946</b>	<b>-445 544</b>	<b>-14</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>5 559 314</b>	<b>617</b>	<b>4 981 004</b>		<b>578 310</b>	<b>12</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées  
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

En Euro

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur les états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2019 de l'entité, la direction de cette dernière n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



# ETAT DES IMMOBILISATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

En Euro

<b>CADRE A</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>V. brute des immob. début d' exercice</b>	<b>Augmentations</b>	
				<b>suite à réévaluation</b>	<b>acquisitions</b>
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>			
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		579 609		17 600
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL</b>	579 609		17 600
		<b>TOTAL GENERAL</b>	579 609		17 600

<b>CADRE B</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Diminutions</b>		<b>Valeur brute des</b>	<b>Réévaluation</b>
			<b>par virt poste</b>	<b>par cessions</b>	<b>immob. fin ex.</b>	<b>légale/Valeur d'origine</b>
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>				
<b>FINANCIERES</b>	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			17 925	579 284	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>		17 925	579 284	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		17 925	579 284	

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**
**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.				
<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Valuers comptables des titres détenus (7) (8)						

Filiales et participations (1)

## A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75,00	150		-6 921			-965	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75,00	150		28 306			-67 153	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75,00	150		-5 103			7 775	
AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		65,00	130		-15 795			-4 479	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453	200		75,00	150		135 114			-2	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000		75,00	750		35 626			-870	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000		75,00	750		12 926			-154	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522548972	1 000		75,00	750		-584			54	
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 517639191	1 000		75,00	750		14 596			23	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 5233333656	1 000		75,00	750		12 197			-447	

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le présumer dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
POINCARE 93 - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429522303	200		20,00	40	40	23 852		70 000	21 717	
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877861617	1 000		35,00	350	350	-350			-27 813	
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 848817805	1 000		50,00	500	500	-500			-880	
TERRA NOVA - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 837813971	1 000		35,00	350	350	149 405		1 667	-7 449	
VILLA NICOISE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 850334863	1 000		35,00	350	350				-107 913	
LE FLORE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 847678513	1 000		35,00	350	350	-350				
AIX MILLESIME - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879531069	1 000		35,00	350	350	-350			-47 576	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809590	1 000		35,00	350	350	157 150		276 204	-21 725	
DOMAZUR - 3 PL GAMBETTA 06400 CANNES - 452703341	10 000		40,00	4 000	4 000	89 400			144 830	
ROSE EDEN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 850504655	1 000		35,00	350	350	-350				
ST ROCH 40 - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 844350538										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

En Euro

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ANTHEA GARDEN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 848943213	1 000		35,00	350	350	419 650			-57 981	
ESPRIT HORIZON - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 877945931	1 000		35,00	350	350	-350				
RIVE DE SAONE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849159173	1 000		35,00	350	350	177 800			-8 338	
LE PRIVILEGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 851879379	10 000		35,00	3 500	3 500					
VILLA BERGAME - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 850735572	1 000		35,00	350	350	104 650			-3 000	
VILLA NOVA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849074380	1 000		35,00	350	350	-350				
L'APARTE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849032479	1 000		35,00	350	350	-350				
PERE ETERNEL - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877786731	1 000		35,00	350	350	-350				
HAMEAU DES PINS - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLLET - 847791100	1 000		50,00	500	500	-500			-129	
VILLA ROSSA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 845389352	1 000		35,00	350	350	-350				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dans la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>				18	18					
LES JARDINS DE TOSCANE - 33 R BIVOUAC NAPOLEON 06400 CANNES - 490602711	100		17,50	350	350	-1 205				-86
LA FABRICK - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879389330	1 000		35,00	3 500	3 500	-350				
HILL PARK - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 879675809	1 000		35,00	3 500	3 500	-350				
L'ELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 878119866	1 000		35,00	3 500	3 500	-350				
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809517	1 000		35,00	4 000	4 000	80 157			63 525	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	1 000	33 837	40,00	350	350	-1 312			-1 303	
RESIDENCE DE L AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 532242153	1 000		35,00	350	350	-350				
MENDI ARTEAN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 537928897	1 000		35,00	350	350	-350			-2 614	
RIVES DU LAC - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 533055331	1 000		35,00	350	350	-381			-396	
ROCHES VERTES - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 791199417	1 000		50,00	500	500	-500			-5 043	
FAUBOURG BEME - 1 BD ARIUS VIVIER MERLE 69433 LYON -										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres détenus (7) (8)	Nette					
534297353										
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 531825271	1 000		40,00	400	400	3 154			-3 466	
TERRASSES DE LA COMMANDERIE - 1 BD VIVIER MERLE 69433 LYON - 535383103	1 000		50,00	500	500	-500			-4 342	
ANTXETA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538126814	1 000		35,00	350	350	-350		307 500	-112 917	
SQUARE ST EXUPERY - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538128232	1 000		35,00	350	350	-350			-3 467	
ALLEE DU CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 753017649	1 000		50,00	500	500	-575			-4 116	
L ESSENCIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753499003	1 000	382	50,00	500	500	16 450			-17 670	3 500
PARC DES AMARRINES - 13 R A KARR 06000 NICE - 797972676	1 000		35,00	350	350	16 461			2 419	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		40,00	400	400	6 922			-1 304	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792105330	1 000		50,00	500	500	4 824			-1 588	
	1 000		35,00	350	350	-11 330			8 145	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
COEUR PEGOMAS - 13 R A KARR 06000 NICE - 792576241										
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000		35,00	350	350	2 832			-156	
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 750615718	1 000		50,00	500	500	11 200			-396	
LE PIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 749901997	1 000		50,00	500	500	6 683			-8 730	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 788783223	1 000		50,00	500	500	13 784			-8 178	
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753863307	1 000		50,00	500	500	-33 055			67 533	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 791581911	1 000		50,00	500	500	34 722			4 196	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000		50,00	500	500	4 334			-462	
LES TROPICALES - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 794023531	1 000		35,00	350	350	-350			-33	
LES 7 ILES - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 789038973	1 000		35,00	350	350	-685			-1 415	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-25 542			-777	
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	-16 033			22 077	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000		50,00	500	500	3 402		-3 672		
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE - 791296650	1 000		50,00	500	500	7 058		-20 509		
LE COTTAGE - 2 R DE CRUCY 44000 NANTES - 794195735	1 000		35,00	350	350	-350		-25		
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLLET - 792720336	1 000		35,00	350	350	4 686		47 319		
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLLET - 792740318	1 000		35,00	350	350	10 568		-3 486		
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	6 175		-15 709		
VOLENY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUTIN 35000 RENNES - 803811553	1 000		35,00	350	350	872		-59		
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819627167	10 000	-129 935	40,00	4 000	4 000	-205 838		649 122		
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000		40,00	400	400	-408		17 025		
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	1 000		40,00	400	400	39 916		57 860		
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820002756	1 000		25,50	204	204	-1 391		60 003		
								7 571 337		
								256 667		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
ALLEES DE SERVANNE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812922615	1 000		40,00	400	400	-40 212		159 697		
URBAN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812920171	1 000		40,00	400	400	5 872		1 754		
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		35,00	350	350	9 610		171 897		
MARINA BAY - 13 R a KARR 06000 NICE - 821029329	1 000		35,00	350	350	220 110				
PATIO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000	159 675	35,00	3 500	3 500		1 343 883	78 008	262 500	
GREEN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811696244	1 000		40,00	400	400	1 073		3 822		
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000		40,00	400	400	-563		15 103		
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	1 000		40,00	400	400	589		33 030		
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		35,00	350	350	3 357		-1 094		
TERRASSES DE LAUGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 798990388	1 000		35,00	350	350	-350		-1 948		
COEUR OPALINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 801831835	1 000		35,00	350	350	-262		-3 143		
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET -	1 000		35,00	350	350	-1 110				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1) 801152274	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé de l'exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				de valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Nette	de valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Nette					
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 8011730706	10 000	1 069	50,00	5 000	5 000	9 831	5 000	9 831	775 000	12 955	159 950	
VILLA IRIKA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 8011769480	1 000		35,00	350	350	-350	350	-350		-725		
L AMIRAL - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 802784769	1 000	1 747	35,00	350	350	2 373	350	2 373		4 223		
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 803961598	1 000		35,00	350	350	2 228	350	2 228		13 626		
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 801435413	1 000		35,00	350	350	61 220	350	61 220	1 102 500	51 542		
CAMPUS NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 821198900	1 000		35,00	350	350	29 988	350	29 988	643 417	89 722		
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811736354	1 000		40,00	400	400	5 147	400	5 147		-651		
METROCITY - 78 AV J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000		50,00	500	500	11 590	500	11 590		59 847		
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814853966	1 000		40,00	400	400	848 130	400	848 130	15 492 654	2 439 830		
PEYREGOU ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35,00	350	350	6 233	350	6 233	7 500	88		
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35,00	350	350	-236 757	350	-236 757	16 177 422	1 281 258		
	1 000		35,00	350	350	-145 160	350	-145 160	10 795 489	489 323		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646										
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000		50,00	500	500	-56 357		2 760 833	-91 125	
ART N CAP - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8111604636	10 000	4 186	35,00	3 500	3 500	2 641			3 329	
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000	5 676	50,00	500	500	-1 090			-8 350	50 000
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	1 918			80 044	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811748292	1 000		50,00	500	500	9 719			-11 374	
TERRACOTTA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811330810	1 000		35,00	350	350	6 290			24 429	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	489 749			-14 968	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	-9 441		20 833	33 974	
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 anglet - 812447944	1 000		50,00	500	500	6 609			-9 458	
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000		50,00	500	500	12 409		95 837	-18 249	
BLUE LINE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	5 249			-6 276	
	1 000		40,00	400	400	3 390			6 301	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818244881	1 000	1 000	35,00	350	350	-220 850				
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000	1 000	35,00	350	350	38 878		672 134	39 282	
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 8188873838	1 000	1 000	40,00	400	400	3 421		2 917	-7 320	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820428084	1 000	1 000	40,00	400	400	-47 783		8 855 101	696 315	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819457235	1 000	1 000	50,00	500	500	-5 078			-72 007	
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819454364	1 000	1 000	50,00	500	500	107 444			-250 190	
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819206285	1 000	1 000	40,00	400	400	-81 719			-2 455	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000	1 000	40,00	400	400	-236 157		7 411 112	468 815	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818607889	1 000	1 000	40,00	400	400	-157 984		8 687 050	595 132	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240744	1 000	1 000	40,00	400	400	-204 245		5 644 129	363 291	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000	1 000	35,00	350	350	-314 361			1 065 339	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	des titres détenus (7) (8)					
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110										
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35,00	350	350	-87 901			-3 483	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		35,00	350	350	8 153			9 629	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 821622180	1 000		19,20	192	192	372 502			-91 167	
ST JEAN - 69 av de bayonne 74140 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	5 331			31 675	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500	-16 103			-7 380	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35,00	350	350	-933 498		23 282 317	3 198 747	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 824619803	1 000		40,00	400	400	355 474			-15 830	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		50,00	500	500	87 808			-3 969	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	-14 845			33 266	
INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	1 000		50,00	500	500	-24 892			31 323	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000		40,00	400	400	18 010			-30 880	
	1 000		50,00	500	500	3 060			9 785	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres détenus (7) (8)	Nette					
BLEU NATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000	-50 778	35,00	3 500	3 500	-168 000		8 620 407	879 720	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087899	1 000		40,00	400	400	92 633			-48 867	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		35,00	350	350	-30 551		11 496 180	903 365	
PREFERENCE 8EME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 824969497	1 000		40,00	400	400	-411 644		12 951 377	1 207 338	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		35,00	350	350	-58 968			-1 258	
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		35,00	350	350	95 738			-16 263	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 827989542	1 000	-45 603	40,00	400	400	204 644		4 318 830	133 608	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087451	1 000		40,00	400	400	74 392		10 302 839	650 258	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 833704992	1 000		40,00	400	400	-2 544			-1 938	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829112986	1 000		40,00	400	400	-169 333		5 256 411	332 643	
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE -	1 000		40,00	400	400	-286 231		7 757 478	666 646	

(1) Pour chacune des filiales et des entrées, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**
**En Euro**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres comptables (7) (8)	Nette					
Filiales et participations (1)										
829077809										
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 833312960	1 000		35,00	350	350	500 020			3 822	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35,00	350	350	-350		10 445 042	-888	
PALM HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		35,00	350	350	-174 020		3 045 000	1 123 032	
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 830530796	1 000		50,00	500	500	167 149		21 847 334	148 131	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	-362 388	50,00	5 000	5 000	-703 989		4 230 000	1 966 157	
45 CHARTRONS - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 831181565	1 000		50,00	500	500	-5 080			-3 338	
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	-22 043	50,00	500	500	195 079			286 818	
SQUARE MONTAIGNE - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 831168042	1 000		50,00	500	500	-227				
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		35,00	350	350	185 488			-18 123	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500	-84			-2 908	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940 ANNECY - 840146864	10 000	-1 495	28,00	2 800	2 800	392 000			-30 901	
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		35,00	350	350	122 383			-73 229	
RESIDENCE HALLE GRAINS - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUSE - 834705170	10 000	-106 988	50,00	5 000	5 000	400 000			-23 972	
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		35,00	350	350	60 009			-29 058	
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		35,00	350	350	-35 892			-22 530	
SIGNATURE VOLTAIRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839696432	1 000		40,00	400	400	-400				
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839693397	1 000		40,00	400	400	379 600			-116 701	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839678786	1 000		40,00	400	400	272 000			-88 593	
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 78 ALLEES JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 837474253	1 000		50,00	500	500	303 709			-20 898	
EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50,00	500	500	391 066			-151 094	
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8335018797	1 000		50,00	500	500	-131 322		4 497 828	502 065	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839806940	1 000		40,00	400	400	-3 357			-72 924	
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839987906	1 000		40,00	400	400	97 607			-35 248	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839198256	1 000		40,00	400	400	141 800			-13 053	
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		35,00	350	350	-193 016			-124 447	
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		35,00	350	350	-53 695				
CARRE MOSAIQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		35,00	350	350	694 743		1 250	-76 161	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		35,00	350	350	68 683			-44 518	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		35,00	350	350	137 197			-44 905	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		35,00	350	350				-860	
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		35,00	350	350	153 093			-59 255	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000	-831	50,00	5 000	5 000	400 000			-169 190	
	1 000		35,00	350	350	144 026			-53 404	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la monnaie locale d'opération.

(6) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(8) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)										
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381										
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843757519	1 000		35,00	350	350	721 169			-102 665	

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	70 603	70 603	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices	42 493	42 493	
		Etat & autres	234 345	234 345	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	18 156 917	18 156 917		
	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>18 504 358</b>	<b>18 504 358</b>		
Renvois	(1)	Montant			
	(2)	des			
		- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

6 548 863

Disponibilités

**TOTAL**

**6 548 863**

## CAPITAUX PROPRES

*SOFIMA*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000,00	50,00

**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

En Euro

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 090 765	94 854	391 000	604 911
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	257 881	257 881		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 767	11 767		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 849	1 849		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 793 064	1 793 064		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	8 453 981	8 453 981		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>11 609 307</b>	<b>10 613 396</b>	<b>391 000</b>	<b>604 911</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	93 723			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

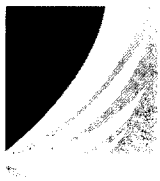
SOFIMA

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 881
Dettes fiscales et sociales	1 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	949 853
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>1 211 740</b>



# ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

20 OCT. 2020

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**1 avenue Marie-Anne de Neubourg**  
**BP 18180**  
**64181 BAYONNE CEDEX**

ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL  
DIPLÔMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES  
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS  
CONSEILS FISCALX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Bayonne,  
Le 19.10.2020

DOSSIER : **SOFIMA**

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

OBJET : comptes 31.12.19

Mesdames,

JEAN-CHARLES BARRIERE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes de la société en référence, savoir :

1 exemplaire / affectation du résultat  
1 exemplaire / bilan 31.03.2019  
1 exemplaire / rapport CAC  
chèque T.C. BAYONNE / 45,80 €

MARIE-SOPHIE CROUZET

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS

D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE

D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**Dans l'attente du récépissé de dépôt et de la facture correspondante,**

En collaboration

CHARLOTTE FORTIN

MASTER II DROIT DES AFFAIRES & FISCALITE

DIPLÔME DE JURISTE CONSEIL EN ENTREPRISE

C.FORTIN@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

André BONNET

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS  
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX  
TÉLÉPHONE . : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82